

Sommaire du Plan d'entreprise de la
Société d'expansion du Cap-Breton
de 2003-2004 à 2007-2008

Sommaire des budgets de fonctionnement
et des immobilisations
2003-2004

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire		1
1.0 Profil de la Société		3
1.1	Position au sein du gouvernement	3
1.2	Structure organisationnelle	3
1.3	Administration générale	3
1.3.1	Installations	4
1.3.2	Efficacité du fonctionnement	4
1.3.3	Vérification interne	4
1.3.4	Gestion du rendement/Surveillance	5
1.4	Programme de coordination de l'image de marque (PCIM)	5
1.5	Responsabilité sociale de la SECB	5
1.5.1	Les jeunes et l'éducation	5
1.5.2	Le développement durable	6
1.5.3	La Loi sur les langues officielles (LLO)	6
1.5.4	Les droits de la personne	6
1.5.5	L'appréciation des bénévoles	7
1.6	Gouvernement en direct	7
2.0 Cadre de fonctionnement		7
2.1	Contexte économique	7
2.1.1	Le Cap-Breton	8
2.2	Le processus de planification	10
3.0 Secteurs prioritaires		11
3.1	Tourisme	11
3.2	Industrie du savoir	12
3.3	Fabrication et transformation	13
3.4	Ressources naturelles	13
4.0 Priorités stratégiques		14
4.1	Prestation de services pour le gouvernement du Canada	14
4.1.1	Plans et priorités	14
4.1.2	Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)	14
4.1.3	Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB)	15
4.2	Fonds d'adaptation des collectivités (FAC)	15
4.2.1	Plans et priorités	15
4.2.1.1	Revitalisation des collectivités	16
4.2.1.2	Incubation d'entreprises	16
4.3	Aide aux entreprises	16
4.3.1	Plans et priorités	16
4.3.1.1	Accès aux capitaux	16
4.3.1.2	Mesure axée sur les ressources humaines	17
4.3.1.3	Mesure axée sur le commerce électronique (industrie touristique)	17
4.4	Aide aux collectivités	17
4.4.1	Plans et priorités	18
4.4.1.1	Renforcement des capacités des collectivités	18
4.4.1.2	Festivals et événements spéciaux	18
4.4.1.3	Amélioration des installations locales	18
4.4.1.4	Organisation de congrès et de manifestations sportives	18
4.4.1.5	Complexe commercial de Port Hawkesbury	19
4.4.1.6	Zone de destination pour les navires de croisière	19
4.4.1.7	Soutien structurel pour le Congrès mondial	19

	acadien de 2004	19
	4.4.1.8 Mesure visant la revitalisation des rues principales . .	19
4.5	Investissement	20
	4.5.1 Plans et priorités	20
4.6	Défense des intérêts	20
	4.6.1 Plans et priorités	20
4.7	Orientation et recherche	22
	4.7.1 Plans et priorités	22
5.0	Suivi et évaluation des programmes	24
5.1	Rapports	24
6.0	Besoins financiers	

Sommaire

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est une société d'État établie conformément à la partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* (aussi appelée *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*). La *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* accorde à la Société un vaste mandat qui s'énonce en ces termes :

La Société a pour mission d'encourager et d'aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie à l'Île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

* Cette définition du Cap-Breton englobe aussi la région de Mulgrave.

L'énoncé de mission canalise les activités de la Société vers les principaux problèmes touchant l'économie de l'Île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave. Il se lit comme suit :

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est le principal organisme fédéral axé sur le développement économique du Cap-Breton. En association avec tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et d'autres intervenants locaux, elle utilisera ses vastes pouvoirs et sa souplesse pour appuyer, favoriser et coordonner les efforts visant à promouvoir un environnement favorable à la production de richesses, afin de créer des emplois durables à l'Île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave.

Priorités stratégiques

Pour la période de planification visée, la Société a adopté sept priorités stratégiques liées directement à son mandat et à sa mission, soit :

- Prestation de services pour le gouvernement du Canada
- Fonds d'adaptation des collectivités
- Aide aux entreprises
- Aide aux collectivités
- Investissement
- Défense des intérêts
- Orientation et recherche

Changements par rapport au plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007

Par rapport au plan d'entreprise de l'exercice précédent, les modifications apportées au plan d'entreprise de 2003-2004 à 2007-2008 sont les suivantes :

Priorités stratégiques

- Dans l'actuel plan d'entreprise, le commerce n'est plus une priorité stratégique. Il s'inscrira désormais dans la stratégie commerciale de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), laquelle est financée grâce aux fonds alloués au volet commercial du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique.
- Deux nouvelles mesures seront lancées par la Société dans le cadre de la priorité stratégique Aide aux entreprises. Il s'agit, dans le premier cas, d'une mesure axée sur les ressources humaines, qui a pour but d'aider les entreprises à recruter des cadres de gestion supérieure,

notamment des directeurs financiers, pour qu'ils fassent profiter les entreprises nouvelles ou en pleine croissance de leur expertise en gestion financière. Cette mesure permet aux entreprises d'accroître leurs chances de réussite, à moyen et à long terme. Dans le second cas, il s'agit d'une mesure visant le commerce électronique; elle a pour but d'aider les entreprises du domaine touristique à construire des sites Web destinés aux transactions commerciales.

- La Société lancera deux nouvelles mesures axées sur les infrastructures locales, dans le cadre de sa priorité stratégique Aide aux collectivités. Ce sont : une mesure pour l'amélioration des installations locales et une initiative pour la revitalisation des rues principales. Des projets touristiques précis ont également été établis. Ils sont liés à l'organisation de festivals et d'événements spéciaux; à des manifestations sportives et à des congrès; au développement du Cap-Breton comme lieu de destination des navires de croisière; aux célébrations entourant le Congrès mondial acadien de 2004; et au complexe commercial de Port Hawkesbury.
- Des projets particuliers ont été identifiés dans le cadre du Fonds d'adaptation des collectivités, notamment un projet de revitalisation touchant les collectivités de North Sydney et de New Waterford de même que la mise sur pied d'un centre d'incubation d'entreprises à New Waterford.
- Outre ses fonctions actuelles, le Bureau de défense des intérêts verra son rôle prendre de l'ampleur; il veillera à déployer davantage d'efforts pour améliorer l'image de marque du Cap-Breton et à promouvoir plus activement celui-ci auprès des entreprises de l'extérieur de l'Île. Le Bureau de défense des intérêts, en partenariat avec les collectivités autochtones du Cap-Breton, organisera en outre un Sommet des jeunes entrepreneurs autochtones au cours de l'exercice 2003-2004.

Secteurs prioritaires

- Les secteurs prioritaires Pétrole et gaz naturel, Agriculture et Aquaculture ont été regroupés et ils sont maintenant inclus dans la rubrique Ressources naturelles. En outre, dans le secteur Fabrication et transformation, on retrouvera désormais les sciences de la vie.

Objectifs généraux

- L'objectif de répartition du financement qui était de 70 % pour le secteur commercial et de 30 % pour le secteur non commercial, a été modifié; il est désormais également réparti, soit 50 % pour le secteur commercial et 50 % pour le secteur non commercial.
- L'objectif de création d'emplois indiqué sous Aide aux entreprises a été modifié. L'objectif quinquennal global (2000-2001 à 2004-2005) est passé à 600 et les objectifs annuels liés à chacun des deux exercices ont été fixés à 50.
- Le cas échéant, les années de base concernant tous les objectifs seront maintenant de 2000-2001 à 2004-2005. Par exemple, bien que de nouveaux projets de vente à l'exportation et de nouveaux projets d'investissement et de recherche aient été amorcés en 2001-2002, les années de base de l'objectif quinquennal seront de 2000-2001 à 2004-2005.
- L'objectif de défense des intérêts portant sur une augmentation des dépenses à l'Île du Cap-Breton a été éliminé et un nouvel objectif a été établi; il vise à mesurer l'efficacité du fonctionnement, pour la SECB.

1.0 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Position au sein du gouvernement

À titre de société d'État, la SECB est une entité distincte qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, par l'entremise du ministre d'État responsable de la Société d'expansion du Cap-Breton, du Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB) et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

En plus de ses propres programmes, la SECB est chargée de l'exécution des programmes de l'APECA, en ce qui concerne l'Île du Cap-Breton. En 1995, la SECB et l'APECA ont signé un protocole d'entente (PE) selon lequel la SECB conçoit ses propres programmes et stratégies de développement économique de manière à compléter les programmes de l'APECA. La SECB a renégocié le PE avec l'APECA pour une autre période de cinq ans, commençant le 1^{er} avril 2000.

Le Fonds d'investissement du Cap-Breton a été constitué en société, en août 2000, en tant que filiale en propriété exclusive de la SECB et il possède son propre conseil d'administration. Suivant la déclaration de la gouverneure en conseil, la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) s'applique au FICB comme s'il s'agissait d'une société d'État mère; ainsi, le FICB doit rendre compte au Parlement en présentant son propre plan d'entreprise et un rapport annuel. La SECB a signé un protocole d'entente (PE) avec le FICB en vue de lui fournir de l'aide pour ses programmes et un soutien opérationnel, réduisant de ce fait les frais généraux administratifs.

En plus des rapports qu'elle entretient avec le FICB et l'APECA, la SECB est membre du portefeuille de l'Industrie. Elle a une longue tradition de partenariat avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et le ministère du Développement économique de la Nouvelle-Écosse, à l'égard d'un certain nombre de mesures de développement économique. Au cours des cinq prochaines années, la SECB va continuer d'établir de nouvelles relations de travail avec tous les paliers de gouvernement.

1.2 Structure organisationnelle

La SECB est dirigée par un conseil d'administration composé du président de l'APECA, du vice-président de la SECB et de cinq administrateurs indépendants nommés par la gouverneure en conseil. Le président et premier dirigeant de la SECB est le président de l'APECA.

La Société exerce ses activités à partir de son siège social de Sydney et elle a un bureau satellite à Port Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse. À l'interne, la SECB comporte un certain nombre de services administratifs qui relèvent du vice-président, qui est également directeur général. Il s'agit des services suivants : programmes, développement, vérification interne, services intégrés, services juridiques, défense des intérêts, grands projets et communications.

1.3 Administration générale

La principale fonction de l'administration générale est d'assurer une utilisation efficace et efficace des ressources et la mise en place de systèmes et services administratifs afin d'améliorer le processus décisionnel, la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel de la direction.

L'administration générale comprend une vaste gamme d'activités administratives à l'appui des programmes et de la gestion de la SECB. Entre autres fonctions, mentionnons :

- les finances;
- le soutien juridique;
- les communications;
- la gestion des ressources humaines;

- le soutien informatique;
- les services de secrétariat;
- l'accès à l'information;
- la protection de la vie privée;
- le traitement de l'information.

Il s'agit dans tous les cas de fonctions essentielles à une gestion quotidienne efficace de la Société.

1.3.1 Installations

- La Société exploite deux installations : le Centre de ressources de Point Edward et le Centre d'entreprises de Port Hawkesbury. Au cours de l'année à venir, la Société s'efforcera activement de porter le taux d'occupation du Centre d'entreprises de Port Hawkesbury à 100 %. Il faudra peut-être faire des rénovations pour répondre aux besoins en locaux d'entreposage ou en locaux à bureaux de clients potentiels. La Société fera également des efforts pour exploiter au mieux le Centre de ressources de Point Edward soit en utilisant mieux cet élément d'actif soit en éliminant ou en louant une partie ou la totalité des immeubles et des terrains.
- La Société conserve quatre filiales en propriété exclusive :
 - S DARR (Cape Breton) Limitée - une société immobilière;
 - S Gulf Bras d'Or Estates Limited - un centre de villégiature;
 - S Cape Breton Marine Farming Limited - une exploitation aquicole;
 - S le Fonds d'investissement du Cap-Breton.
- Au cours de 2002-2003, la Société a signé un protocole d'entente (PE) avec la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO). L'objectif général de ce PE consiste à permettre l'établissement d'un cadre décisionnel et de gestion pour l'identification des biens offrant un potentiel de développement économique, l'évaluation environnementale et la remise en état de ces biens, de même que leur transfert potentiel de DEVCO à la SECB, de manière opportune et efficace. En 2003-2004, la SECB entreprendra des négociations dans le but d'établir l'intérêt que présente l'acquisition et l'administration des terrains de DEVCO, à l'exception de ceux où se trouvent des réserves de charbon.
- Au début de l'exercice 2003-2004, la SECB examinera ses options en ce qui concerne l'achat de Silicon Island et de MacDonald House. Au cours de 2003-2004, des évaluations seront faites en vue de moderniser les installations et on cherchera à accroître le taux d'occupation.

1.3.2 Efficacité du fonctionnement

La SECB continuera de chercher des façons de réduire ses coûts de fonctionnement et de réinvestir les économies réalisées dans le financement des programmes. Dans le plan d'entreprise de 2000-2001, la SECB s'est donné comme objectif de réduire ses coûts de fonctionnement de 10 % sur une période de cinq ans; en date de décembre 2002, la Société est en avance sur cet objectif quinquennal puisque les coûts de fonctionnement réels ont été réduits de 9,5 %. Pour favoriser une réduction des frais de déplacement de la Société, la SECB a installé un système de vidéoconférence dans ses bureaux de Sydney et de Port Hawkesbury, en 2002-2003.

1.3.3 Vérification interne

Le service de vérification interne de la SECB travaille en collaboration avec le Bureau du vérificateur général, qui est le vérificateur officiel de la Société. Conformément à son engagement à l'égard de l'amélioration du fonctionnement interne de la Société, la SECB assure une vérification interne, dont les objectifs principaux sont les suivants :

- aider les gestionnaires à atteindre et à maintenir l'efficacité et l'efficacités de leurs activités en tenant dûment compte de l'économie;
- rendre compte du degré de conformité aux politiques, aux plans et aux procédures établis ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur;
- revoir le contrôle de l'actif et des dépenses.

Le Comité de la vérification du conseil d'administration supervise le service de vérification interne. Il est composé de deux administrateurs indépendants et du directeur général; il est présidé par un administrateur indépendant. Un plan opérationnel annuel, qui présente les grandes lignes des principales activités de vérification à réaliser au cours de chaque exercice, est présenté au comité pour approbation. Ce dernier est informé régulièrement de l'état d'avancement du plan au cours de l'exercice.

Le Comité de vérification examine les états financiers trimestriels et de fin d'exercice établis par la direction et il procède à un examen annuel du contrôle interne et de la balance de vérification.

La *Loi sur la gestion des finances publiques* s'applique partiellement à la SECB; elle établit un cadre de gestion financière que doit respecter la Société.

1.3.4 Gestion du rendement/Surveillance

Un cadre de gestion du rendement a été instauré, pour la Société, en 2000-2001. Il a été élaboré à l'interne par la SECB, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. L'objectif premier du cadre consiste à assurer une présentation uniforme de l'information axée sur les résultats, d'un exercice à l'autre, ce qui permet un examen et un dialogue efficaces. Le cadre de gestion du rendement est révisé et mis à jour chaque année, au besoin.

1.4 Programme de coordination de l'image de marque (PCIM)

Conformément à la décision du Conseil du Trésor d'intensifier la présence et la visibilité du gouvernement fédéral, la SECB a intégré le mot-symbole Canada dans tout document et matériel publicitaire de la Société. La SECB consulte les fonctionnaires qui s'occupent du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM) en ce qui a trait aux modifications à apporter pour que le mot-symbole Canada soit bien en vue et réponde aux exigences de la politique du PCIM. La Société veille également à ce que les contributions du gouvernement du Canada soient reconnues, le cas échéant, dans les accords de financement et les communiqués.

1.5 Responsabilité sociale de la SECB

1.5.1 Les jeunes et l'éducation

Depuis le tout début, la SECB a à cœur d'établir des partenariats avec les établissements d'enseignement et les principaux intéressés afin de construire une économie qui offre des possibilités aux jeunes.

Grâce à son programme de bourses, la SECB va continuer d'aider financièrement quelques-uns des étudiants du Cap-Breton - parmi les plus défavorisés sur le plan économique - qui se démarquent par l'excellence de leurs résultats, afin de les aider à réaliser leurs objectifs d'études post-secondaires.

La SECB poursuivra également son programme d'emplois d'été pour étudiants en recrutant six étudiants qui travailleront à la Société pendant la période estivale, dans tous les secteurs du développement économique. En outre, la SECB embauchera six étudiants qui occuperont des fonctions au sein de diverses organisations locales du Cap-Breton.

Historiquement, le Cap-Breton a toujours beaucoup compté sur les gros employeurs; ainsi, l'esprit d'entreprise ne s'y est pas développé comme on l'aurait souhaité. La SECB reconnaît que les jeunes représentent l'avenir de l'Île et que c'est en bas âge que l'esprit d'entreprise s'acquiert. En 2003-2004, la SECB va élaborer un projet d'entrepreneuriat avec les écoles de l'Île du Cap-Breton. La Société va lancer un concours de rédaction pour inciter les jeunes à réfléchir à l'avenir de leur Île et à ce qu'ils aimeraient faire pour favoriser son développement économique et sa croissance. Dans ce concours, il s'agira, pour les élèves, de décrire les projets qu'ils exécuteraient dans le but de stimuler l'économie du Cap-Breton, s'ils étaient en situation d'autorité, pour donner une orientation à l'économie de l'Île, en ce qui concerne l'un des secteurs primaires de la SECB.

1.5.2 Le développement durable

La SECB contribue à la transformation de l'économie du Cap-Breton afin de garantir l'existence de collectivités durables et dynamiques au profit des générations futures. La SECB est déterminée à faire la promotion de collectivités et d'entreprises durables au Cap-Breton et à donner l'exemple par la gestion environnementale de ses activités. Pour la SECB, le développement durable vise la réalisation des objectifs sociaux et économiques sans endommager l'environnement dont dépendent les générations actuelles et futures. Le développement durable passe par la création, à l'Île du Cap-Breton, d'entreprises plus concurrentielles, plus efficaces sur le plan des ressources, et plus durables.

La SECB voit à ce que tous les projets qu'elle appuie soient assujettis aux évaluations environnementales requises et elle suit la procédure décrite dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Bien que non assujettie à la LCEE, la SECB respecte volontairement la procédure décrite dans la *Loi* afin de garantir l'application des mesures de protection de l'environnement. Grâce aux services de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, toutes les incidences environnementales des projets sont évaluées et, le cas échéant, des mesures d'atténuation sont établies. Toute mesure d'atténuation établie est incorporée dans les modalités d'application de l'entente de prestation d'aide conclue entre la SECB et le requérant.

La SECB continue de faire sa part pour assainir l'environnement de l'avenir grâce à son programme de recyclage du papier et des contenants de boisson ainsi que d'élimination des produits de mousse de polystyrène. Pour ce qui est de ses véhicules, la Société encourage le covoiturage. La SECB examine actuellement la viabilité des véhicules utilisant du carburant de remplacement. La Société a également à cœur de réduire la consommation de papier; ainsi, elle a recours au recto-verso pour les photocopies et l'impression. La SECB reconnaît l'importance des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent avoir des répercussions sur l'avenir de l'Île. La SECB continuera d'intégrer les principes du développement durable dans la prestation de ses programmes et l'exercice de ses activités internes.

1.5.3 La Loi sur les langues officielles (LLO)

La SECB fait en sorte que soit respectée la *Loi sur les langues officielles* (LLO) et elle a établi d'étroites relations de travail avec les collectivités de langue minoritaire de l'Île du Cap-Breton. Récemment, la Société a retenu les services d'un agent de développement bilingue qui offre

les services aux deux collectivités francophones de l'Île. En ce qui a trait, plus précisément, à l'article 41 de la LLO, la Société participe à l'élaboration des plans d'action de l'APECA qui sont mis en œuvre sur une base coopérative avec les groupes locaux et les associations francophones de la province. La Société a désigné un champion de la LLO qui assure la liaison avec d'autres champions de la société d'État chargés du dossier des langues officielles.

1.5.4 Les droits de la personne

Les employés, les représentants et autres intéressés de la SECB ont le droit d'être respectés, en tant que personnes, et de travailler dans un environnement libre de toute forme d'intimidation, d'hostilité ou de comportement offensant. En conséquence, la SECB est déterminée à instaurer et à maintenir un environnement de travail et un contexte commercial exempt de harcèlement et de discrimination fondée sur les motifs de distinction illicite. Ces motifs comprennent l'âge, la race, la couleur, la religion, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou le lieu d'origine, la citoyenneté, la langue, les convictions politiques, la situation familiale, la grossesse, l'orientation sexuelle et les handicaps. Les politiques de la SECB relatives aux questions de ressources humaines sont examinées régulièrement pour faire en sorte que la SECB reste un employeur de choix, à l'Île du Cap-Breton.

La Société dispose d'une politique sur le harcèlement et deux employés non cadres ont reçu une formation de conseillers sur les questions de harcèlement. Les employés peuvent faire appel à eux pour déposer leurs plaintes.

1.5.5 L'appréciation des bénévoles

Selon Bénévoles Canada, plus de 6,5 millions de Canadiens se portent bénévoles chaque année. De leur plein gré, ces bénévoles offrent du temps, de l'énergie et des compétences; pratiquement tous les aspects de la vie communautaire en ressentent les effets. Bien que les bénévoles apportent de précieuses contributions à la vie communautaire, leurs efforts sont rarement reconnus. Par conséquent, en 2003-2004, la SECB parrainera une soirée de remise de prix aux bénévoles de l'Île du Cap-Breton qui œuvrent dans les domaines du développement économique afin de les remercier de leur contribution.

1.6 Gouvernement en direct

La Société participe au programme Gouvernement en direct (GED) du gouvernement fédéral et elle a formé un groupe de travail de GED composé de représentants de tous les services de la Société.

Le groupe de travail est représenté au sein du comité Gouvernement en direct de l'organisme de développement régional (ODR) d'Industrie Canada. Le groupe de travail GED de la SECB a participé à un certain nombre de mesures, de concert avec le comité GED de l'ODR, notamment l'analyse et la documentation du mode commun de prestation de services, les formats communs de comptes rendus des progrès, les méthodes d'acquisition des calculs de base et calculs provisoires des clients et services ainsi que l'évaluation de la mise à l'essai d'applications multimédias appelées outils électroniques. La SECB a également participé avec l'APECA à la réalisation d'un sondage auprès des clients, afin de déterminer leur utilisation des sites Web actuels et les futurs besoins en services électroniques.

La SECB a élaboré un projet pilote d'outils électroniques pour la présentation de l'information aux exportateurs potentiels. Le projet d'outils électroniques fait appel au texte, aux graphiques et à la séquence vidéo pour présenter l'information tirée du Guide de l'exportateur d'Équipe Canada.

La première étape d'un nouveau système d'entreprise, qui devrait bien s'intégrer au processus d'accès en direct par les clients, a été mise en œuvre en 2002-2003. La mise en œuvre de la prochaine étape est prévue pour 2003-2004 et elle contribuera à la réalisation de l'objectif du

gouvernement du Canada, qui est d'offrir tous les services à la clientèle par voie électronique, d'ici le 31 décembre 2005.

Grâce aux partenariats conclus avec le groupe de l'ODR et l'APECA, la Société maintiendra les coûts à un niveau compatible avec les budgets de fonctionnement et d'immobilisations courants.

2.0 CADRE DE FONCTIONNEMENT

Chaque année, au moment d'élaborer son plan d'entreprise, la Société étudie la façon dont le contexte externe peut influencer sur ses activités. Cette façon de faire s'est appliquée tout particulièrement au cours de cette période de planification, compte tenu des événements qui se sont produits un peu partout dans le monde au cours de la dernière année. Une analyse de l'environnement (économie, affaires) aide la Société à élaborer et à adopter des stratégies pour relever les défis que présente le contexte externe.

2.1 Contexte économique

La politique monétaire du Canada a contribué à la forte croissance enregistrée au pays alors que celui-ci remontait la pente du ralentissement économique de 2001 et se remettait des attaques terroristes du 11 septembre 2001. Le Canada a enregistré un taux de croissance annuel de 6 % de son PIB au cours de la première moitié de 2002.

Les prévisions de croissance concernant la Nouvelle-Écosse ne sont que de 2,6 %, pour 2002, étant donné qu'on s'attend à un plafonnement de la production gazière au cours de l'année. La croissance économique devrait s'accélérer en 2003 avec la deuxième étape du projet de l'île de Sable et le lancement du projet Deep Panuke, dans les 12 prochains mois. Une potentielle exploration dans les limites du chenal Laurentien pourrait, dans l'avenir, avoir certaines retombées sur la Nouvelle-Écosse. À cet endroit, l'exploration pourrait profiter au Cap-Breton étant donné sa grande proximité avec les secteurs d'exploration.

2.1.1 Le Cap-Breton

Le Cap-Breton continue d'être aux prises avec les importants rajustements structurels attribuables à la cessation des activités dans les industries du charbon et de l'acier, laquelle a mis un terme à un siècle d'exploitation houillère et de production d'acier. Pendant des années, l'économie de l'Île du Cap-Breton a été dominée par ces deux industries. En 1961, 24 % de la main-d'œuvre travaillait dans l'industrie du charbon ou de l'acier. Aujourd'hui, ce pourcentage est nul. Au cours des trois dernières décennies, environ 7 000 emplois ont disparu des industries du charbon et de l'acier et on estime à 2 300 le nombre de personnes touchées par la fermeture de la pêche au poisson de fond. Dans ces industries, les pertes et les baisses enregistrées ont eu des répercussions considérables sur l'économie de l'Île. L'un des résultats possibles de ces fermetures est la perte potentielle de l'industrie des services d'entretien des lignes de chemin de fer du Cap-Breton. Si les lignes ferroviaires venaient à disparaître, on éprouverait vraisemblablement des difficultés en ce qui concerne les démarrages d'entreprises, les agrandissements de même que les entreprises existantes.

Main-d'œuvre

Bien que les chiffres sur la main-d'œuvre étaient légèrement à la baisse au cours du premier trimestre de 2002, une remontée a été enregistrée au deuxième trimestre et les chiffres ont atteint ceux observés au cours du deuxième trimestre de 2001. Depuis 1993, en dépit de pertes de l'ordre de 3 170 emplois dans l'industrie du charbon et de l'acier, l'Île du Cap-Breton affiche un gain d'emplois net de 7 440 emplois.

Le taux de chômage du Cap-Breton a considérablement chuté au cours de la seconde moitié de 2001 puis la baisse s'est poursuivie tout au long de 2002. Le chômage a commencé à diminuer au cours de la seconde moitié de 2001 alors que le nombre de sans-emploi est passé en dessous de 10 000, en octobre.

Au cours de cette période, la taille de la population active a commencé à diminuer et de fortes baisses ont été enregistrées en janvier 2002, après la fermeture de la mine Prince. La réduction de la population active, au cours de cette période, a contribué à la baisse du taux de chômage compte tenu d'une augmentation du nombre de travailleurs découragés qui se sont retirés de la population active. Il importe de noter, toutefois, que les récentes augmentations de la population active n'ont pas entraîné de hausse du taux de chômage, étant donné que le niveau d'emploi est en hausse.

Les trois premiers trimestres de 2002 ont généré des données positives sur la population active de l'Île. Le taux de chômage des neuf premiers mois de 2002 s'est établi, en moyenne, à 15,8 %. On prévoit que ce taux sera maintenu pendant tout le reste de l'année et qu'il produira une moyenne annuelle inférieure à 16 %. Jamais un taux de chômage annuel moyen plus bas n'a été rapporté à l'Île, depuis que la SECB exerce ses activités.

Une analyse plus approfondie des composantes du taux de chômage laisse entrevoir d'autres tendances positives. La baisse du taux de chômage est directement attribuable à la baisse du nombre de personnes en chômage. Le nombre moyen de sans-emploi, au cours des trois premiers trimestres de 2002, est de 10 200 personnes. On prévoit que ce nombre sera, à la fin de 2002, inférieur à tout autre nombre enregistré pendant que la SECB exerçait ses activités à l'Île.

L'autre composante du taux de chômage, la taille de la population active, indique également certaines tendances positives. La population active de l'Île s'est établie, en moyenne, à 64 300 personnes au cours des trois premiers trimestres de 2002. Il s'agit des chiffres les plus élevés concernant la population active qui aient été enregistrés récemment. Lorsqu'on considère que l'Île voit sa population en âge de travailler diminuer constamment, les chiffres sur la population active prennent un aspect positif.

Population active	Cap-Breton	Nouvelle-Écosse	Canada
Taux d'activité	51,9 %	62,7 %	66,6 %
Taux de chômage	15,8 %	9,8 %	7,7 %
Taux d'emploi	43,8 %	56,6 %	61,4 %
Enquête sur la population active - première moitié de 2002			

Selon des données récentes, la stabilité de la population active s'accroît de mois en mois. Au cours des dernières années, l'emploi a été l'objet d'importantes fluctuations attribuables aux effets saisonniers. Bien que ces fluctuations soient une réalité dans l'économie du Cap-Breton, ses effets sont de moins en moins prononcés. Au cours du quatrième trimestre de l'année civile, on enregistre habituellement une augmentation du nombre de sans-emploi et une forte diminution du nombre de personnes actives. L'emploi est demeuré assez élevé au cours du quatrième trimestre de 2001 et le chômage est demeuré assez faible. Selon les données préliminaires de 2002, la tendance correspondrait à celle observée en 2001. Si on tient compte que l'Île perd une partie de sa main-d'œuvre en raison de la migration, on peut considérer qu'une hausse de la population active est une tendance positive.

Population

L'aspect démographique continue de poser un problème à l'Île. Le recensement de 2001 révèle que la population est passée de 158 271, d'après le recensement de 1996, à 147 454. Il s'agit d'une diminution de 10 817 personnes (7 %). Le recensement de 1986 rapportait une

baisse de population de seulement 3 972 par rapport au recensement précédent et les recensements de 1991 et de 1996 ont fait état de diminutions de 4 430 et de 3 415 personnes respectivement. Entre 1981 et 1996, la population de l'Île a diminué, au total, de 11 817 personnes. Il s'agit uniquement de mille personnes de plus que la chute de population observée entre 1996 et 2001. L'Île du Cap-Breton a perdu environ 13 % de sa population entre les années de recensement 1981 et 2001. Cette baisse est surtout attribuable à l'exode net qui a largement dépassé le taux annuel d'accroissement naturel de la population.

Territoire de recensement	1971	1981	1991	2001
Île du Cap-Breton	170 007	170 088	161 686	147 454
Comté du Cap-Breton	129 075	127 035	120 098	109 330
Comté de Richmond	12 734	12 284	11 260	10 225
Comté d'Inverness	20 375	22 337	21 620	19 937
Comté de Victoria	7 823	8 432	8 708	7 962

La population d'âge actif de l'Île s'est maintenue à 124 710 en 1996, selon le recensement de l'année en question. D'après les estimations de la population d'âge actif basées sur l'Enquête sur la population active, la moyenne de 2001 était de 121 900. Il s'agit d'une baisse d'environ 2 810 personnes au sein de la population d'âge actif au cours de cette période quinquennale, ou d'une moyenne d'environ 562 personnes en âge de travailler par année. En ce qui a trait à la diminution depuis le recensement de 1996, les estimations sont de seulement 2,3 % parmi la population d'âge actif.

L'une des grandes préoccupations, c'est que l'Île du Cap-Breton perd des gens âgés entre 25 et 44 ans et que les personnes qui s'en vont sont en général des personnes scolarisées. D'après le recensement de 2001, ce segment de la population représente le quart (26,0 %) de l'ensemble de la population de l'Île du Cap-Breton. Dans ce groupe d'âge, une baisse de population a d'importantes répercussions sur l'économie. À cet âge, les gens fondent une famille et établissent leur ménage; par conséquent, ils dépensent leur argent dans l'économie locale. Il est intéressant de noter que les pertes enregistrées dans le groupe des 25 à 44 ans correspondent à une perte proportionnelle des moins de cinq ans, laquelle entraîne une baisse des inscriptions à l'école.

Depuis le recensement de 1996, le Cap-Breton a perdu 2 095 personnes de moins de cinq ans, ce qui représente le cinquième environ de la perte de population nette. Si moins d'enfants cap-bretonais fréquentaient les écoles, cela signifierait que dans l'avenir, un moindre nombre d'adultes potentiellement scolarisés voudraient demeurer à l'Île.

Île du Cap-Breton	2001	1996	Variation en %	Variation
Âge - 0-4 ans	7 160	9 255	-23 %	-2 095
Âge - 5-14 ans	19 480	22 490	-13 %	-3 010
Âge - 15-19 ans	11 110	12 385	-10 %	-1 275
Âge - 20-24 ans	8 400	10 640	-21 %	-2 240
Âge - 25-44 ans	37 755	44 440	-15 %	-6 685
Âge - 45-54 ans	23 435	20 990	12 %	2 445
Âge - 55-64 ans	16 615	15 130	10 %	1 485
Âge - 65-74 ans	12 350	12 435	-1 %	-85
Âge - 75-84 ans	8 300	8 185	1 %	115
Âge - 85 ans et plus	2 850	2 310	23 %	540
Total - Toutes les personnes	147 450	158 260	-7 %	-10 810

Bien que ces changements à caractère démographique posent un défi à l'économie du Cap-Breton, il conviendrait de noter que le Canada, dans son ensemble, est aux prises avec des

problèmes semblables. Statistique Canada rapporte que la baisse du taux de natalité a contribué au vieillissement de la population. L'âge médian, au Canada, a augmenté de plus de dix ans depuis 1966. Depuis le recensement de 1996, la population du Canada s'est accrue d'environ 1,2 million de personnes. Il s'agit approximativement du nombre d'immigrants qui sont entrés au pays au cours de cette période; ainsi, la croissance de la population a stagné au Canada.

Exportations

Pour assurer la santé économique à long terme de l'Île du Cap-Breton, il faut créer de la richesse en réalisant des ventes à l'exportation ou en produisant pour la population locale des biens et services qu'il faudrait autrement importer. Depuis un certain nombre d'années, seul un petit pourcentage d'entreprises du Cap-Breton ont exporté des produits autres que les traditionnels produits provenant des ressources naturelles. Récemment, les exportations à destination des États-Unis ont commencé à augmenter, particulièrement les produits de papier, les pièces d'automobiles et les fruits de mer. Les nouveaux produits des nouvelles exportations sectorielles incluent la vente de parquet à l'Allemagne et au Royaume-Uni ainsi que la vente d'habitations modulaires en Espagne, en Allemagne et en Islande. Les exportations de produits alimentaires vers les États-Unis sont à la hausse, notamment celles de poisson fumé, de gâteaux au fromage et de produits de la terre. Au cours de la dernière année, plusieurs centres de services à la clientèle ont généré d'importantes recettes d'exportation. Parmi les autres secteurs en pleine croissance, on retrouve la métallurgie de l'acier, la construction, le plastique, les fenêtres, les TI de même que les arts et la culture.

2.2 Le processus de planification

La présente section fournit une description du processus de planification de l'actuel plan d'entreprise et met en évidence les différences comparativement au plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007.

Dans le but de faire participer les intéressés au processus de planification stratégique de la Société, le conseil d'administration de la SECB a lancé un processus de consultation locale. Suivant ce processus, le conseil a entrepris de consulter les collectivités de Port Hawkesbury, de Sydney et de Baddeck. Au cours du déroulement du processus, des thèmes bien précis ont fait surface : l'importance du secteur touristique pour l'économie de l'Île; le besoin d'aider les entreprises, particulièrement aux premières étapes de leur croissance; la nécessité de retenir les jeunes; le besoin d'une infrastructure économique appropriée; le besoin de stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes; et le besoin d'attirer davantage d'investissements. En général, tous les participants aux séances ont appuyé l'orientation stratégique actuelle de la Société. Ainsi, on note peu de changements en ce qui a trait aux priorités stratégiques et aux secteurs prioritaires. Dans le but de donner suite aux thèmes qui sont ressortis du processus de consultation, le plan d'entreprise de 2003-2004 à 2007-2008 met en évidence les mesures particulières que doit entreprendre la Société au cours de la période de planification.

Dans le cadre du processus de consultation, la SECB a également examiné la recherche susceptible d'influencer l'orientation stratégique de la Société. En 2002-2003, la SECB a recommandé l'établissement de stratégies sectorielles pour le pétrole et le gaz, le tourisme et l'industrie du savoir. Bien que les stratégies permettent au FICB de concentrer les efforts sur les interventions que devra faire la SECB pour favoriser le développement du secteur, elles vont aussi aider la SECB à déterminer le rôle à jouer dans ces secteurs. Au cours des cinq prochaines années, la SECB donnera suite, le cas échéant, à certaines des recommandations découlant de ces stratégies sectorielles. Dans le plan d'entreprise de 2003-2004 à 2007-2008, la SECB fait ressortir quelques-unes de ces mesures.

Au cours de la période de planification, les cadres supérieurs de la SECB ont examiné le rapport sur le rendement 2001-2002 et les rapports trimestriels 2002-2003. La haute direction a également examiné l'analyse de l'environnement préparée par le service des politiques.

Le conseil d'administration de la SECB s'est occupé, au cours du processus de consultation, d'orienter la consultation locale et d'examiner les priorités stratégiques de la SECB. Des rencontres individuelles ont également eu lieu avec le conseil afin d'examiner les modifications proposées au plan d'entreprise par rapport à 2002-2003.

3.0 SECTEURS PRIORITAIRES

La SECB va entreprendre toute une gamme d'activités dans ses secteurs prioritaires. La prochaine section en renferme une description détaillée. Comme chaque secteur en est à un niveau de développement différent, toutes les activités ne seront pas lancées dans chacun. En 2002-2003, la SECB a recommandé l'établissement de stratégies sectorielles pour le pétrole et le gaz, le tourisme et l'industrie du savoir. Bien que les stratégies permettent au FICB de concentrer les efforts sur les interventions que devra faire la SECB pour favoriser le développement du secteur, elles vont aussi aider la SECB à déterminer le rôle à jouer dans ces secteurs. Au cours des cinq prochaines années, la SECB donnera suite, le cas échéant, à certaines des recommandations découlant de ces stratégies sectorielles.

3.1 Tourisme

Il y a trente ans, l'industrie touristique était sous-développée à l'Île du Cap-Breton; elle comportait peu d'attractions et le choix d'hébergement était limité. Au cours des dernières années, l'industrie touristique du Cap-Breton s'est considérablement développée; on considère maintenant qu'elle est l'un des secteurs de l'économie cap-bretonaise les plus viables et les plus susceptibles de croître. Le défi consiste à veiller à ce que l'Île du Cap-Breton continue de se développer comme destination touristique en répondant aux besoins des voyageurs nationaux et internationaux.

Au cours des cinq prochaines années, la Société mettra l'accent sur les activités suivantes, en ce qui concerne le tourisme :

- **Aide aux entreprises**
 - S travailler avec les exploitants privés et l'industrie pour produire un effet de levier et favoriser une augmentation de la participation et des investissements du secteur privé dans les activités de marketing touristique du Cap-Breton;
 - S travailler avec les exploitants privés et l'industrie pour produire un effet de levier et favoriser une augmentation des investissements du secteur privé dans l'hébergement touristique haut de gamme;
 - S produire un effet de levier et favoriser des investissements du secteur privé dans tous les aspects de l'infrastructure touristique;
 - S faciliter la formation des exploitants touristiques;
 - S lancer une mesure visant à aider l'industrie touristique à faire des affaires par voie électronique.

- **Aide aux collectivités**
 - S aider les collectivités à améliorer l'infrastructure touristique;
 - S lancer un programme d'organisation de festivals et d'événements;
 - S lancer un programme d'organisation de manifestations sportives et de congrès;
 - S favoriser l'instauration d'une zone de destination pour les navires de croisière;
 - S grâce à une amélioration des infrastructures, aider les collectivités acadiennes à se préparer en vue du Congrès mondial acadien de 2004;
 - S soutenir la mise sur pied du complexe commercial de Port Hawkesbury;
 - S lancer un programme d'amélioration des installations locales ayant pour but de rehausser la qualité de l'infrastructure locale nécessaire à la tenue de festivals et d'événements locaux, à l'aménagement de sites pour le festival Couleurs celtiques et d'autres événements du genre.

3.2 Industrie du savoir

Le secteur de l'industrie du savoir et plus particulièrement, celui des technologies de l'information et des multimédias, est relativement nouveau à l'Île du Cap-Breton. Au cours de la dernière décennie, il a laissé entrevoir des perspectives prometteuses. La SECB a dès le début déployé des efforts dans

ce secteur en appuyant le démarrage et l'agrandissement d'entreprises ainsi qu'en investissant dans l'infrastructure afin de favoriser le développement du secteur.

Au cours des cinq prochaines années, la Société va concentrer ses efforts sur les activités suivantes, en ce qui concerne le secteur de l'industrie du savoir.

- **Aide aux entreprises**

- S favoriser des améliorations continues à l'infrastructure, lesquelles permettent et renforcent l'élaboration et la commercialisation de produits (p. ex. les centres d'incubation);
- S produire un effet de levier et favoriser les investissements du secteur privé dans les démarrages et agrandissements d'entreprises;
- S produire un effet de levier et favoriser les investissements du secteur privé dans les mesures axées sur le commerce électronique et les appareils sans fil, l'élaboration de logiciels, l'animation, l'entreposage de données, et de l'industrie des services;
- S soutenir les mesures liées à l'éducation et aux pratiques exemplaires en gestion;
- S aider les entreprises à recruter des cadres de gestion supérieure, notamment des directeurs financiers, des cadres en marketing, des techniciens de haut niveau et d'autres professionnels.

- **Défense des intérêts**

- S soutenir les réseaux industriels afin de regrouper les particuliers et les entreprises, les établissements d'enseignement, le gouvernement et d'autres partenaires ayant des intérêts semblables.

- **Orientation et recherche**

- S commander une étude pour élaborer une stratégie à long terme de commercialisation de la recherche sur le domaine du sans-fil;

- S réaliser une étude visant à examiner à la fois la main-d'œuvre locale disponible dans le secteur des technologies de l'information ainsi que la main-d'œuvre expatriée, en s'attardant aux diverses mesures possibles pour attirer certaines compétences précises à l'Île.

3.3 Fabrication et transformation

Le secteur de la fabrication et de la transformation joue un rôle majeur dans l'économie cap-bretonaise. De nombreuses entreprises utilisent actuellement les nouvelles technologies pour favoriser l'adaptation au changement et créer une nouvelle capacité. Ce secteur peut poursuivre sa croissance, particulièrement grâce à des activités à valeur ajoutée et à la commercialisation de nouveaux produits.

Au cours des cinq prochaines années, la Société va concentrer ses efforts sur les activités suivantes, en ce qui concerne le secteur de la fabrication :

- **Aide aux entreprises**
 - S soutenir les possibilités de lancer des produits alimentaires, des produits du bois et d'autres produits à valeur ajoutée;
 - S soutenir la fabrication dans le secteur des produits du métal, des matériaux composites et des produits minéraux;
 - S soutenir les débouchés dans le secteur des sciences de la vie;
 - S aider les entreprises à recruter des cadres de gestion supérieure, notamment des directeurs financiers, des cadres en marketing, des techniciens de haut niveau et d'autres professionnels.

- **Orientation et recherche**
 - S commander une étude ayant pour but d'examiner les débouchés possibles dans le secteur des sciences de la vie.

3.4 Ressources naturelles

Le secteur primaire bien établi, soit l'agriculture et l'aquaculture, continue de jouer un rôle majeur dans l'économie de l'Île du Cap-Breton. Nombre de ces industries font actuellement appel à de nouvelles technologies pour favoriser l'adaptation au changement et créer une nouvelle capacité.

En plus des secteurs à base de ressources plus traditionnelles, celui des hydrocarbures est un secteur d'exploitation des ressources relativement nouveau au Cap-Breton. On considère que l'industrie pétrolière extracôtière de la Nouvelle-Écosse offre un potentiel considérable, en ce qui a trait à l'exploitation, comme en témoigne le Projet énergétique extracôtier de l'île de Sable. À mesure que cette industrie prendra de l'ampleur, les entreprises du Cap-Breton auront des occasions de prendre part à ce secteur par le biais des marchés et approvisionnements traditionnels, par l'exercice de fonctions de soutien dans le domaine du génie et de la gestion de projets, par les activités d'approvisionnement au large et par le développement possible d'une industrie pétrochimique.

Au cours des cinq prochaines années, la Société va concentrer ses efforts sur les activités suivantes, en ce qui concerne le secteur des ressources, incluant l'agriculture, l'aquaculture et les hydrocarbures.

- **Aide aux entreprises**
 - S produire un effet de levier et favoriser les investissements du secteur privé au classement des pommes de terre/autres produits, aux entrepôts frigorifiques et systèmes d'irrigation, aux mollusques et crustacés et aux poissons, ainsi qu'au développement de l'infrastructure dans l'industrie du pétrole et du gaz;
 - S aider les entreprises de l'industrie du pétrole et du gaz à obtenir leur homologation ISO 9000 pour qu'elles puissent conclure des marchés;
 - S aider les entreprises à recruter des cadres de gestion supérieure, notamment des directeurs financiers, des cadres en marketing, des techniciens de haut niveau et d'autres professionnels.

- **Défense des intérêts**
 - S faire la promotion de l'Île du Cap-Breton dans le but d'attirer des promoteurs de projets dans l'industrie pétrolière et gazière, notamment des producteurs, des fournisseurs et des transformateurs;
 - S favoriser la coopération/collaboration entre le gouvernement, les établissements de recherche, les établissements d'enseignement et le secteur privé;
 - S travailler avec le secteur privé et la main-d'œuvre pour les aider à participer plus activement dans le secteur émergent du pétrole et du gaz;

- S fournir de l'information sur l'Île du Cap-Breton aux entreprises qui s'intéressent à l'exploitation des réserves pétrolières et gazières extracôtières de la Nouvelle-Écosse et à l'utilisation du gaz naturel.

4.0 PRIORITÉS STRATÉGIQUES

La SECB a identifié sept priorités stratégiques auxquelles elle consacrera ses efforts de 2003-2004 à 2007-2008. Ce sont : prestation de services pour le gouvernement du Canada; aide aux entreprises; aide aux collectivités; investissements; défense des intérêts; orientation et recherche; et Fonds d'adaptation des collectivités.

Des renseignements additionnels sont présentés au site Web de la Société : www.ecbc.ca.

Il sera question, tour à tour, de chacune des sept priorités stratégiques, notamment de l'objectif clé, des plans et activités et des résultats escomptés.

4.1 Prestation de services pour le gouvernement du Canada

Voici l'objectif clé lié à la prestation de services pour le gouvernement du Canada :

Réaliser des programmes et services pour le compte du gouvernement du Canada, y compris l'APECA, afin d'accroître les possibilités de développement économique à l'Île du Cap-Breton et plus précisément, de stimuler la croissance des revenus gagnés et les possibilités d'emploi dans la région.

4.1.1 Plans et priorités

Chacun des programmes qui devraient être exécutés ou appuyés par la SECB au cours des prochaines années est résumé ci-après.

4.1.2 Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

Les programmes et services suivants sont exécutés par la SECB pour le compte de l'APECA :

- **Programme de développement des entreprises (PDE)**
- **Programme de services-conseils (PSC)**
- **Programme Développement des collectivités**
- **Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA)**

En sa qualité d'agent d'exécution des programmes de l'APECA à l'Île du Cap-Breton, la SECB soutient les priorités stratégiques de l'APECA. Il y a un compte rendu détaillé des plans et priorités de l'APECA dans le Budget des dépenses 2003-2004 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique - Rapport sur les plans et priorités - au site Web suivant : www.acoa-apeca.gc.ca.

4.1.3 Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB)

Le FICB a été constitué en société en août 2000. Il possède son propre conseil d'administration et doit rendre compte au Parlement en présentant son propre plan d'entreprise et un rapport annuel. En novembre 2000, la SECB a signé un protocole d'entente avec le FICB en vue de lui fournir des services de secrétariat et un soutien opérationnel. Au besoin, la SECB affecte du personnel afin d'appuyer le conseil d'administration et les activités du FICB.

Il y a un compte rendu détaillé des plans et priorités de la SECB dans son plan d'entreprise, de même qu'au site Web suivant : www.ficb.ca.

Résultats escomptés

Le FICB rend compte séparément au Parlement au sujet de ses résultats, qui ne figurent pas dans le plan d'entreprise de la SECB.

4.2 Fonds d'adaptation des collectivités (FAC)

Voici l'objectif clé lié au Fonds d'adaptation des collectivités :

*Appuyer la mise en place d'une infrastructure de qualité afin de favoriser la croissance soutenue à long terme des collectivités touchées.***

***Collectivités considérées comme les plus touchées par la fermeture de la mine Prince.*

4.2.1 Plans et priorités

Le 16 mai 2001, le gouvernement du Canada annonçait qu'il avait accepté la recommandation du conseil d'administration de DEVCO qui consistait à amorcer dans l'immédiat une fermeture ordonnée de la mine Prince. La recommandation faisait suite aux infructueuses tentatives de vente de la mine effectuées par DEVCO.

En réaction à la fermeture de la mine Prince, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 28 millions de dollars de plus pour stimuler l'économie de l'Île du Cap-Breton; ainsi un financement fédéral total de 96 millions de dollars a été consacré à d'autres activités de développement économique à l'Île, depuis 1999.

De ces 28 millions de dollars en fonds nouveaux, 18 millions ont été attribués au FICB pour qu'il les investisse dans un certain nombre de secteurs qu'il juge prioritaires. Les 10 millions de dollars attribués à la SECB seront investis dans les collectivités les plus touchées.

Le Fonds d'adaptation des collectivités vise les collectivités qui ont le plus souffert de la fermeture de DEVCO. Au sein de la municipalité régionale du Cap-Breton, trois secteurs ont été délimités :

1. Glace Bay - incluant Glace Bay, Dominion, Donkin, Port Morien, Reserve Mines et Gardner Mines
2. Sydney Mines - incluant Sydney Mines, North Sydney, Florence et Bras d'Or
3. New Waterford - incluant New Waterford et Lingan.

On a recours au Fonds d'adaptation des collectivités lorsque les mesures ont pour but de favoriser l'autonomie des collectivités touchées. En investissant dans les infrastructures locales, le Fonds contribue à la préservation des emplois et au maintien de la richesse, à l'amélioration de l'image de marque de la région et au maintien d'un niveau fondamental d'équipements essentiels dans ces collectivités.

Au cours des deux prochaines années, le Fonds d'adaptation des collectivités fera des investissements stratégiques dans les secteurs suivants :

4.2.1.1 Revitalisation des collectivités

Le Fonds d'adaptation des collectivités met l'accent sur le renforcement des capacités des collectivités touchées. Le plan d'entreprise de 2003-2004 à 2007-2008 mettra en œuvre un programme de revitalisation des collectivités à North Sydney et à New Waterford. Grâce à ce programme, on se concentrera sur les besoins en infrastructure propres à chacun de ces

endroits, afin de leur permettre de devenir autonomes et viables. La Société reconnaît que les possibilités d'attirer des investissements internes et externes augmentent considérablement lorsque des investissements sont faits dans le processus de revitalisation.

4.2.1.2 Incubation d'entreprises

Les collectivités de l'Île du Cap-Breton doivent jouir d'un climat d'affaires qui favorise la création de nombreuses autres entreprises nouvelles et novatrices. L'entrepreneuriat est essentiel au développement de ces collectivités. Pour faciliter ce développement, la Société investira dans la mise sur pied d'un centre d'incubation d'entreprises à New Waterford.

Résultats escomptés
De 2002-2003 à 2004-2005
8 millions de dollars en leviers financiers
Meilleure infrastructure locale dans chacun des trois secteurs géographiques

4.3 Aide aux entreprises

Voici l'objectif clé lié à l'aide aux entreprises :

Développer l'économie en encourageant l'investissement du secteur privé dans des projets qui rehaussent la compétitivité des entreprises commerciales et accroissent les possibilités d'affaires afin de créer des emplois durables à long terme.

4.3.1 Plans et priorités

4.3.1.1 Accès aux capitaux

La Société offrira aux entreprises commerciales un accès aux capitaux qui prendra la forme de capitaux propres ainsi que de prêts garantis ou non garantis. La Société fera appel à ses ressources pour stimuler l'obtention d'investissements supplémentaires en puisant dans le Fonds des initiatives stratégiques. Dans la mesure du possible, la SECB travaille en partenariat avec d'autres organismes de financement pour tenter d'obtenir d'autres investissements. Grâce à ses partenariats de financement (p. ex. avec Développement des ressources humaines Canada, Développement économique de la Nouvelle-Écosse, le Partenariat rural canadien et les corporations locales de développement des entreprises), la SECB est en mesure d'accroître l'offre de capitaux/services aux entreprises des secteurs urbains et ruraux de l'Île. L'aide sera surtout axée sur les démarrages, les nouveaux entrepreneurs et les établissements, les agrandissements et modernisations axés sur l'exportation. Les projets sont surtout liés à l'hébergement et aux attractions touristiques; à l'industrie du savoir, notamment à l'animation, à l'élaboration de logiciels et à l'incubation d'entreprises; à la fabrication, incluant les produits alimentaires à valeur ajoutée et les produits du bois à valeur ajoutée; à l'aquaculture (poissons et mollusques et crustacés); aux sciences de la vie; et aux systèmes d'irrigation liés à l'industrie agricole.

4.3.1.2 Mesure axée sur les ressources humaines

Selon les Centres de services aux entreprises du Canada, le tiers environ de toutes les nouvelles entreprises doivent fermer leurs portes au bout d'une année et 80 % d'entre elles doivent le faire dans un délai de trois à cinq ans. Le manque d'expérience en gestion explique la presque totalité des échecs des petites entreprises. Pour régler ce problème, la Société lancera une mesure visant à aider les entreprises à recruter des cadres en gestion, notamment des directeurs financiers, de sorte que les entreprises nouvelles et en croissance disposent de

l'expertise dont elles ont besoin. Cette mesure vient accroître les possibilités que les entreprises remportent du succès à moyen et à long terme; l'accent est mis sur les entreprises dont les ventes annuelles potentielles dépassent un million de dollars.

4.3.1.3 Mesure axée sur le commerce électronique (industrie touristique)

L'une des recommandations clés du document intitulé *Analyse de la situation de l'économie du savoir et stratégie du Fonds d'investissement du Cap-Breton*, commandé par la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, était la suivante : « Le FICB devrait mettre sur pied un programme destiné à aider les entrepreneurs ou les petites entreprises, dans des domaines comme le tourisme par exemple, à faire des affaires électroniques. » Ainsi, la SECB va mettre en œuvre une mesure axée sur le commerce électronique destinée au secteur touristique. Cette mesure va permettre aux entreprises touristiques locales de diffuser de l'information sur le Web et/ou même de disposer d'un site Web de commerce électronique entièrement fonctionnel. Les sites Web vont permettre à l'industrie touristique d'exécuter des fonctions plus avancées de réservations de voyage, de planification et de commercialisation de leurs produits, ce qui en définitive, produira davantage de recettes et d'emplois pour l'industrie. Les sites Web vont établir une solide infrastructure technologique, procurant ainsi aux exploitants touristiques de l'Île du Cap-Breton un avantage touristique pour attirer les visiteurs en rendant leurs produits et attractions touristiques plus concurrentiels sur le plan international.

Résultats escomptés	
2002-2004	Objectifs quinquennaux de 2000-2001 à 2004-2005
50 emplois équivalents temps plein (ETP)	600 emplois équivalents temps plein (ETP)
3 millions de dollars en leviers financiers	35 millions de dollars en leviers financiers
2 millions de dollars en nouvelles ventes à l'exportation	10 millions de dollars en nouvelles ventes à l'exportation
Hausse du taux de succès des entreprises de l'Île en aidant cinq entreprises par le biais de la mesure de renforcement des capacités de ressources humaines	Hausse du taux de succès des entreprises de l'Île en aidant dix entreprises par le biais de la mesure de renforcement des capacités de ressources humaines
Grâce à la mesure axée sur le commerce électronique, accroissement du nombre de réservations de voyage et augmentation des recettes touristiques globales de l'Île	Grâce à la mesure axée sur le commerce électronique, accroissement du nombre de réservations de voyage et augmentation des recettes touristiques globales de l'Île

4.4 Aide aux collectivités

Voici l'objectif clé lié à l'aide aux collectivités :

Aider les collectivités à planifier et à mettre en branle des projets de développement des collectivités qui ont un lien direct avec une activité économique autosuffisante à long terme.

4.4.1 Plans et priorités

Si la SECB soutient les collectivités, c'est qu'elle souhaite stimuler des activités économiques durables au sein des collectivités. La SECB continue d'assurer une présence dans nombre de collectivités de l'Île grâce à ses visites rurales et à son bureau satellite de Port Hawkesbury.

4.4.1.1 Renforcement des capacités des collectivités

La Société travaille en étroite collaboration avec un certain nombre d'organisations de développement économique afin d'atteindre des objectifs précis établis et dirigés par les collectivités. Les activités vont de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies globales de développement économique jusqu'au soutien des nouvelles entreprises commerciales ainsi que des infrastructures locales nouvelles et améliorées. La SECB travaillera collectivement avec les groupes locaux à l'identification de projets d'infrastructure locaux précis qui aident la collectivité à créer un environnement propice aux activités commerciales. Ces activités commerciales vont contribuer au projet communautaire parce qu'elles deviendront plus durables et diminueront de ce fait la dépendance des collectivités à l'égard de l'aide du gouvernement fédéral.

Le renforcement des capacités des collectivités a une incidence sur tous les aspects de la vie communautaire. Il met l'accent sur les points forts et compétences actuels de chaque collectivité. Pour faciliter le processus, la Société tiendra, en 2003-2004, quatre séances de renforcement des capacités, dans diverses collectivités un peu partout au Cap-Breton. Ces séances vont être axées sur le leadership, l'amélioration des compétences et la planification.

4.4.1.2 Mesure visant les festivals et les événements spéciaux

La Société reconnaît l'importance de l'industrie touristique comme facteur économique au Cap-Breton. Afin d'accroître les recettes touristiques au cours des périodes de pointe et des saisons intermédiaires, au cours des cinq prochaines années, la Société mettra en œuvre un certain nombre de mesures axées sur le secteur touristique. L'une d'elles est celle visant les festivals et les événements spéciaux, dont le but est de renforcer les capacités et de fournir des attractions de qualité qui auront un effet positif sur les secteurs du tourisme, des arts et de la culture. Cette mesure reconnaît que les festivals et autres événements locaux jouent un rôle important dans la croissance et le développement du tourisme, des arts et de la culture. La Société appliquera cette mesure à 20 collectivités au cours de 2003-2004.

4.4.1.3 Mesure visant l'amélioration des installations locales

La Société entreprendra également une mesure visant l'amélioration des installations locales, qui sera axée sur l'amélioration de la qualité de l'infrastructure locale et portera sur des éléments tels les systèmes de sonorisation et d'éclairage des installations locales, un peu partout au Cap-Breton. De cette façon, on pourra améliorer les festivals et événements spéciaux des collectivités ainsi que les lieux où se tiennent le festival Couleurs celtiques et d'autres événements semblables. L'infrastructure doit avoir un lien précis avec le développement économique. La Société appliquera cette mesure à huit collectivités au cours de 2003-2004.

4.4.1.4 Mesure visant l'organisation de congrès et de manifestations sportives

L'un des secteurs susceptibles d'enregistrer une croissance au cours de la « saison morte » est celui du marché des voyages axés sur les réunions et les congrès ainsi que celui des manifestations sportives. Pour tirer un maximum de profit des débouchés, la Société appuiera les manifestations sportives et les congrès qui pourraient produire d'importantes retombées économiques dans la région, tout particulièrement en basse saison. La préférence sera accordée aux activités qui attirent des participants en provenance de marchés nationaux et internationaux. La Société appliquera cette mesure à deux manifestations sportives et congrès au cours de 2003-2004.

4.4.1.5 Complexe commercial de Port Hawkesbury

La Société appuiera le complexe commercial de Port Hawkesbury afin de profiter au maximum des possibilités de croissance dans le secteur des voyages pour assister à des réunions et des congrès. Port Hawkesbury est le carrefour des affaires et des loisirs de la région du Déroit et il gagne principalement en importance dans le secteur des hydrocarbures de la région. La SECB

sera un partenaire de financement dans ce projet dont le coût total est estimé à 12,4 millions de dollars.

4.4.1.6 Zone de destination pour les navires de croisière

Au cours des dernières années, le Cap-Breton est devenu un port d'escale de l'industrie des paquebots de croisière. Pour mieux exploiter ce débouché, la Société contribuera à la mise sur pied d'une zone de destination pour les paquebots de croisière. Ce site sera aménagé au terminal portuaire de Sydney. La Société participera au financement de ce projet dont le coût est évalué à 7,5 millions de dollars.

4.4.1.7 Soutien structurel pour le Congrès mondial acadien de 2004

Les collectivités acadiennes de l'Île du Cap-Breton vont célébrer le Congrès mondial acadien de 2004. Il s'agit d'une rencontre internationale des Acadiens, qui doit avoir lieu à l'été 2004 en Nouvelle-Écosse. Il s'agira de la troisième célébration du genre et l'événement attirera des touristes de partout dans le monde. Pour aider les collectivités acadiennes du Cap-Breton à se préparer à cet événement, la Société offrira un financement destiné à l'amélioration des infrastructures locales.

4.4.1.8 Mesure visant la revitalisation des rues principales

Il est essentiel, pour l'avenir de toute collectivité, que son centre-ville soit viable. En misant sur l'actif propre à un centre-ville, notamment l'architecture, les services personnels et les traditions culturelles, il est possible de ranimer l'entrepreneuriat et la création d'entreprises. Au cours de l'année à venir, la SECB mettra l'accent sur la revitalisation des centres-villes et des rues principales grâce à une mesure de revitalisation.

Résultats escomptés	
2003-2004	Objectifs quinquennaux 2000-2001 à 2004-2005
1 million de dollars en leviers financiers	5 millions de dollars en leviers financiers
Amélioration des infrastructures dans six collectivités	Amélioration des infrastructures dans 13 collectivités
Grâce à la mesure visant les festivals et les événements spéciaux, accroissement du nombre de touristes de l'extérieur de l'Île et hausse des recettes touristiques globales	Grâce à la mesure visant les festivals et les événements spéciaux, accroissement du nombre de touristes de l'extérieur de l'Île et hausse des recettes touristiques globales
Grâce à la mesure visant l'amélioration des installations locales, hausse des recettes des installations locales ayant bénéficié d'une aide	Grâce à la mesure visant l'amélioration des installations locales, hausse des recettes des installations locales ayant bénéficié d'une aide
Grâce à la mesure visant les congrès et les manifestations sportives, accroissement du nombre de touristes de l'extérieur de l'Île et hausse des recettes touristiques globales de l'Île	Grâce à la mesure visant les congrès et les manifestations sportives, accroissement du nombre de touristes de l'extérieur de l'Île et hausse des recettes touristiques globales de l'Île

4.5 Investissement

Voici l'objectif clé lié à l'investissement :

Attirer de nouveaux investissements commerciaux à l'Île du Cap-Breton.

4.5.1 Plans et priorités

Bien que les entreprises locales aient un rôle important à jouer dans la production de richesses au moyen d'exportations, d'autres possibilités, notamment de nouveaux investissements commerciaux, peuvent avoir des retombées économiques et attirer vers la région des compétences dont on a grand besoin.

Au cours des cinq prochaines années, la Société soutiendra les activités d'investissement, surtout par le biais de campagnes promotionnelles bien ciblées et la production de matériel promotionnel lié aux investissements. Il importe que l'on dispose de renseignements exacts et concrets sur le climat des affaires et le mode de vie à l'Île du Cap-Breton, pour que décideurs, investisseurs et particuliers reçoivent les meilleurs conseils possibles au sujet des possibilités d'investissement.

Au cours de 2002-2003, la Société a tenu, avec grand succès, un sommet international des entreprises qui avait pour but d'attirer des investissements. Pendant les cinq prochaines années, la SECB va continuer de mener à bien des missions visant à attirer des investissements, lesquelles mettront chaque année l'accent sur un secteur économique particulier.

L'industrie des téléservices à la clientèle a connu une croissance considérable ces trois dernières années, au Cap-Breton, et elle est devenue un important déterminant de l'économie de l'Île. Cette dernière continue d'avoir la capacité requise, sur le marché du travail, pour soutenir de nouveaux centres. En conséquence, la Société va déployer des efforts pour attirer un autre centre de téléservices de 500 à 600 places.

Résultats escomptés	
2003-2004	Objectifs quinquennaux 2000-2001 à 2004-2005
2 millions de dollars de nouveaux investissements à l'Île du Cap-Breton	10 millions de dollars de nouveaux investissements à l'Île du Cap-Breton

4.6 Défense des intérêts

Voici l'objectif clé lié à la défense des intérêts :

Défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations du Cap-Breton dans la prise de décisions par le gouvernement.

4.6.1 Plans et priorités

La défense des intérêts demeure une activité stratégique pour la SECB, qui reconnaît qu'elle doit veiller à ce que les besoins particuliers de cette région soient au premier rang dans l'esprit des fonctionnaires lorsqu'ils examinent les programmes d'envergure provinciale ou régionale. Le rôle de défense des intérêts vise à accroître la présence cap-bretonaise aux réunions intergouvernementales et intra-gouvernementales; il a aussi pour objectif de faire progresser les intérêts, les priorités et les préoccupations de l'Île du Cap-Breton dans la sélection des projets gouvernementaux et dans les décisions et mesures qui s'y rapportent.

La défense des intérêts comprend les fonctions suivantes :

- S** fournir des conseils relativement aux questions susceptibles d'influer sur les possibilités de développement économique à l'Île du Cap-Breton par le biais d'une participation à des réunions, des groupes de travail et des comités;
- S** faire connaître les intérêts, les priorités et les préoccupations du Cap-Breton aux autres ministères et organismes gouvernementaux en créant des partenariats/réseaux;
- S** assurer l'établissement d'un processus d'échange d'information efficace, et fournir un aperçu et une connaissance des orientations, des perspectives et des priorités, à l'Île et sur le continent;
- S** travailler en collaboration avec les autres ministères situés sur le continent, en Nouvelle-Écosse, et à Ottawa.

Le Bureau de défense des intérêts assume un rôle de leader à l'égard d'un certain nombre de comités et de groupes de travail, notamment :

- le conseil fédéral et ses sous-comités
- Mesure économique des sciences de la vie
- Comités fédéraux de coordination du développement économique et sous-ministres
- Comité consultatif sur le développement économique des Autochtones
- Initiative relative au développement durable des collectivités
- Partenariat rural canadien
- Groupe de travail sur les normes de qualité de l'APECA
- Entente de développement du marché du travail
- Patrimoine canadien – Comité consultatif de développement économique (programme Espaces culturels Canada)
- Comité consultatif économique « Marshall »
- La SECB fait partie de l'Équipe des approvisionnements pour la région de l'Atlantique

Une présence accrue à ces tables permet de garantir que les intérêts de l'Île du Cap-Breton sont pris en considération. Les perspectives, enjeux et débouchés de l'Île sont mis en évidence au cours de discussions et de réunions, ce qui contribue à façonner les façons de voir, les documents de discussion et les plans d'action.

Image de marque

La Société reconnaît également que l'image de marque de l'Île du Cap-Breton est cruciale pour créer un climat favorable aux investissements. Outre ses fonctions actuelles, en 2003-2004, le Bureau de défense des intérêts élargira son rôle pour mettre davantage l'accent sur l'amélioration de l'image de marque du Cap-Breton, ainsi que pour faire une promotion plus active de l'Île auprès des entreprises nationales et internationales.

Initiative pour les jeunes Autochtones

Selon Entreprise autochtone Canada, aujourd'hui, quelque 68 % des Canadiens autochtones ont moins de 30 ans, ce qui illustre l'importance de consacrer des ressources et des efforts pour encourager, préparer et soutenir ceux qui choisissent de posséder et d'exploiter une entreprise comme moyen de subsistance. La SECB reconnaît qu'il est essentiel pour la croissance économique des collectivités autochtones de stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes Autochtones de l'Île et de créer des entreprises autochtones durables. En conséquence, en 2003-2004, la SECB va parrainer un Sommet des jeunes entrepreneurs autochtones en partenariat avec les collectivités autochtones de l'Île du Cap-Breton. Le Sommet mettra l'accent sur les jeunes. Parmi les thèmes importants qui seront abordés,

mentionnons : entrepreneurship, innovation, encadrement des entreprises, histoires de réussite locales et modèles de comportement locaux.

Résultats escomptés	
2003-2004	Objectifs quinquennaux 2000-2001 à 2004-2005
Meilleur échange d'information / établissement des débouchés	Meilleur échange d'information / établissement des débouchés
Décisions et mesures tenant compte des besoins de l'Île du Cap-Breton	Décisions et mesures tenant compte des besoins de l'Île du Cap-Breton
Efficacité du fonctionnement - 150 000 \$ pour la SECB	Efficacité du fonctionnement - 300 000 \$ pour la SECB

4.7 Orientation et recherche

Voici l'objectif clé lié aux politiques et à la recherche :

Aider à fournir une base solide pour les priorités et les programmes de la Société.

4.7.1 Plans et priorités

Les activités de la SECB, en ce qui a trait à la priorité stratégique relative aux politiques et à la recherche, seront formulées en fonction de la contribution des intéressés au développement économique, et des constatations et connaissances issues d'un ensemble croissant de recherches et de consultations effectuées. La SECB adopte un plan de recherche prospectif qui favorise la participation des intéressés de l'extérieur à des groupes de travail, et qui reflète et appuie :

- les nouveaux enjeux économiques locaux;
- les possibilités et les défis structurels;
- les considérations sectorielles particulières;
- les politiques fédérales;
- les mesures de la SECB en matière de programmes et de développement;
- la nécessité d'une gestion et d'une évaluation continues du rendement.

Les activités ayant trait aux politiques et à la recherche comprendront des recherches commandées à l'interne, des recherches qui sont effectuées avec des partenaires indépendants ainsi que la participation à différents ateliers ayant trait à l'orientation en matière de développement économique. Au cours de l'année qui s'amorce, on s'attend à ce que des recherches soient effectuées dans quatre secteurs précis incluant l'analyse économique, l'analyse sectorielle et l'analyse des questions, la planification et la gestion du rendement.

Analyse économique

- Le service chargé de l'orientation mettra à jour les données personnalisées obtenues auprès de Statistique Canada, chaque année, y compris les données sur le marché du travail, les données régionales et données administratives, les données du registre des entreprises et les projections démographiques.

- Le Fonds d'adaptation des collectivités, en ce qui concerne les collectivités touchées, arrivera à échéance en 2004-2005. En 2003-2004, la SECB procédera à un examen de mi-parcours de ce Fonds pour déterminer son efficacité à atténuer les répercussions de la fermeture de la mine Prince.

Analyse sectorielle et analyse des questions

La diffusion des données du recensement de 2001 révèle que le Canada a enregistré un des plus faibles taux de croissance démographique, d'un recensement à l'autre. Entre 1996 et 2001, la population du pays a augmenté de 1 160 333 personnes, soit un gain de 4 %. Seulement trois provinces et un territoire ont enregistré des taux de croissance au-dessus de la moyenne nationale de 4 %. À cet égard, la SECB effectuera une analyse des tendances démographiques à l'Île du Cap-Breton, particulièrement en rapport avec la main-d'œuvre de l'Île, pour déterminer les répercussions de ces tendances dans les décennies à venir.

Dans le document *Analyse de la situation de l'économie du savoir et stratégie du Fonds d'investissement du Cap-Breton*, un certain nombre de recommandations ont été formulées, en ce qui a trait à la croissance du secteur du savoir à l'Île du Cap-Breton. L'une des recommandations

clés découlant de l'étude a été d'élaborer une stratégie à long terme pour la commercialisation de la recherche dans le secteur du sans-fil. Au cours de la prochaine année, la SECB recommandera l'établissement de cette stratégie à long terme.

La croissance du secteur du savoir à l'Île du Cap-Breton a fait augmenter le besoin d'ensembles de compétences précis pour ce secteur. Pour déterminer la main-d'œuvre disponible et le type de compétences dont on dispose dans le secteur des technologies de l'information à l'Île du Cap-Breton, la Société procédera à un examen à la fois de la main-d'œuvre locale dans ce secteur et de la main-d'œuvre qui a émigré, en examinant diverses mesures susceptibles d'établir des ensembles de compétences précis à l'Île.

Dans le plus récent discours du Trône, le gouvernement du Canada a déclaré : « Les conséquences démographiques du vieillissement de la population et d'un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre donnent encore plus de poids à cet avantage. Le Canada doit continuer à être un pays que choisissent les immigrants pour y trouver espoir, accueil et débouchés. » Au cours de la prochaine année, la Société va explorer les possibilités d'attirer des immigrants investisseurs.

L'industrie des sciences de la vie est un secteur de développement relativement nouveau qui offre un énorme potentiel économique. L'industrie des sciences de la vie se compose des entreprises qui se spécialisent en biotechnologie, en appareils et produits médicaux, en systèmes de technologie de l'information et de gestion ainsi qu'en recherche et services. Dans l'année à venir, la Société va explorer les débouchés dans ce secteur.

Planification

- La SECB est l'agent d'exécution de tous les programmes de l'APECA à l'Île et elle offre un soutien administratif au Fonds d'investissement du Cap-Breton. Elle a aussi attribué des fonds au nom d'Environnement Canada. Au cours de la prochaine année, la SECB va explorer les possibilités d'exécuter d'autres programmes pour le gouvernement du Canada.

Gestion du rendement

- En 2002-2003, la SECB a entrepris une étude de référence sur un certain nombre de secteurs prioritaires afin d'établir des données de base sur le nombre d'entreprises, le nombre d'employés, les dépenses en recherche-développement, les modes de transport pour la distribution des produits, les ventes à l'exportation, etc. Cette étude sera répétée et une comparaison sera effectuée avec les années précédentes pour

constater les changements dans l'économie du Cap-Breton au cours de la dernière année.

Résultats escomptés	
2003-2004	Objectifs quinquennaux 2000-2001 à 2004-2005
8 études de recherche qui permettent d'établir un fondement solide pour les priorités et programmes stratégiques de la Société	40 études de recherche qui permettent d'établir un fondement solide pour les priorités et programmes stratégiques de la Société

5.0 SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La SECB a élaboré un cadre de gestion du rendement, en consultation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, aux fins d'établissement des rapports relatifs à l'exercice 2000-2001. Les principes, l'approche et la méthodologie sont essentiellement les mêmes, à l'exception des changements suivants :

- les priorités stratégiques ont été modifiées pour mieux refléter la direction et l'orientation de la Société;
- on a ajouté des objectifs supplémentaires en matière de résultats;
- l'objectif d'augmentation des dépenses et de création d'emplois a été rajusté à la baisse.

Dans le cadre de ce processus de planification, la Société met de l'avant un lien clairement défini entre son mandat, sa mission et ses activités stratégiques. Ce lien a été réalisé par l'établissement d'objectifs pour chacune des activités, et par la précision des principaux résultats à atteindre tout au long de l'année. Grâce au cadre de gestion du rendement, des mécanismes (collecte de données) pour rendre compte des réalisations en regard des objectifs ont été établis et mis en œuvre. Le présent plan d'entreprise définit les rôles et les responsabilités ainsi que les ressources affectées à l'exécution des programmes.

La SECB a mis en place un cadre d'évaluation du rendement axé sur les résultats. L'établissement de plans et de priorités et des résultats escomptés pour les priorités stratégiques de la Société dans le cadre du processus de planification est la première étape nécessaire à une évaluation axée sur les résultats. Les activités de suivi et d'évaluation du rendement visent les fins suivantes :

- faire en sorte que la Société réalise les objectifs visés;
- fournir une rétroaction sur les objectifs et les résultats généraux, aux fins de la planification de la gestion;
- fournir une base pour l'établissement de rapports destinés au public et la reddition de comptes.

5.1 Rapports

La SECB utilisera deux méthodes pour rendre compte des résultats sur le plan du rendement :

- rapport trimestriel au conseil d'administration, faisant état des progrès réalisés par l'organisme dans l'atteinte de ses objectifs de rendement, à ce jour.
- rapport annuel du rendement de la Société par rapport aux objectifs établis en matière de rendement.

Le cadre directeur de gestion du rendement établi pour la SECB exige que la Société rende compte des éléments suivants :

- réalisations à la lumière des résultats escomptés;
- où et comment les investissements sont effectués;
- sommaire des activités par priorité stratégique.

Rendre compte des réalisations en regard des résultats signifie simplement que les activités de gestion du rendement devraient permettre à la Société de réaliser les objectifs visés.

L'un des autres objectifs établis par le cadre de gestion du rendement aux fins des rapports sur les résultats consiste à fournir une rétroaction sur les objectifs et les résultats de la Société, pour la planification de la gestion. L'examen des réalisations à la lumière des résultats escomptés est certainement l'un des aspects de ces activités, mais la Société devrait également comprendre où et comment ses investissements sont effectués.

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON
SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE
2003-2004 - 2007-2008

BUDGET DES DÉPENSES D'IMMOBILISATION (EN MILLIERS DE DOLLARS ACTUELS)	Réel	Budget					
	2001-200 2	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
INSTALLATIONS APPARTENANT À LA SOCIÉTÉ - DÉPENSES D'IMMOBILISATION							
Meubles, équipement et rénovations	163	400	300	300	300	300	300
Site de Port Hawkesbury	197	75	50	50	25	25	25
Acquisition de propriétés		300	100	100	100	100	100
TOTAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATION	360	775	450	450	425	425	425

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON
SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE
2003-2004 - 2007-2008

BUDGET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN MILLIERS DE DOLLARS ACTUELS)	Réel	Budget					
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
FONDS ALLOUÉS AUX PROGRAMMES							
Marketing touristique	506						
Soutien aux entreprises	2757	4278	2508	2473	2458	2433	2358
Soutien aux collectivités	3926	4025	2450	2475	2425	2400	2425
Investissement	201	400	450	500	550	550	550
Image et prospection	158						
Orientation et recherche	160	350	400	400	450	450	450
Fonds d'adaptation des collectivités	1000	1350	5650	2000			
Bassin hydrographique du ruisseau Muggah	2000						
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton	25000	23000	14000	2000			
Sous-total	35708	33403	25458	9848	5883	5833	5783
Soutien aux programmes	1183	1350	1450	1450	1450	1450	1450
Total des fonds alloués aux programmes	36891	34753	26908	11298	7333	7283	7233
DÉBOURS ADMINISTRATIFS							
Administration générale	1267	1300	1300	1300	1300	1300	1300
	1267	1300	1300	1300	1300	1300	1300
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ							
INSTALLATIONS							
Location des installations	142	130	90	80	80	80	80
	142	130	90	80	80	80	80
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	38300	36183	28298	12678	8713	8663	8613

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON
SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE
2003-2004 - 2007-2008

BUDGET DES RECETTES D'EXPLOITATION (EN MILLIERS DE DOLLARS ACTUELS)	Réal	Budget					
	2001-2002	2002-2003	2003-200 4	2004-200 5	2005-200 6	2006-2007	2007-2008
RECETTES:							
Revenu d'intérêts	402	150	250	250	250	200	150
Prêts, capitaux propres, contributions remboursables	585	910	150	150	150	150	150
Remboursement de la taxe de vente harmonisée		750					
Alliénation des actifs		115					
	987	1925	400	400	400	350	300
Installations appartenant à la Société							
Location des installations	65	75	90	120	130	130	130
TOTAL DES RECETTES	1052	2000	490	520	530	480	430

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON
SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE
2003-2004 - 2007-2008

PROVENANCE ET UTILISATION DES CAPITAUX	Réel		Budget					
	(EN MILLIERS DE DOLLARS ACTUELS)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Provenance des capitaux								
Crédit parlementaire		7608	11958	14258	10608	8608	8608	8608
Bassin du ruisseau Muggah (CT-826175)		2000						
EDS Systemhouse (CT. 828055)		3000						
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton		25000	23000	14000	2000			
Prêts, capitaux propres, contributions remboursables		585	910	250	250	250	200	150
Revenu d'intérêts		402	150	150	150	150	150	150
Location d'installations		65	75	90	120	130	130	130
Alliénation des actifs			115					
Remboursement de la taxe de vente harmonisée			750					
Total des capitaux		38660	36958	28748	13128	9138	9088	9038
Allocation des capitaux								
Dépenses d'exploitation								
Location d'installations		142	130	90	80	80	80	80
Frais généraux d'administration		1267	1300	1300	1300	1300	1300	1300
Total des dépenses d'exploitation		1409	1430	1390	1380	1380	1380	1380
Financement des programmes								
Marketing touristique		506						
Aide aux entreprises		2757	4278	2508	2473	2458	2433	2358
Aide aux collectivités		3926	4025	2450	2475	2425	2400	2425
Investissement		201	400	450	500	550	550	550
Image et prospection		158						
Orientation et recherche		160	350	400	400	450	450	450
Fonds d'adaptation des collectivités		1000	1350	5650	2000			
Bassin hydrographique du ruisseau Muggah		2000						
Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton		25000	23000	14000	2000			
Sous-total		35708	33403	25458	9848	5883	5833	5783
Soutien aux programmes		1183	1350	1450	1450	1450	1450	1450
Total des fonds alloués aux programmes		36891	34753	26908	11298	7333	7283	7233
Dépenses d'investissement								
Meubles, équipement et rénovations		163	400	300	300	300	300	300
Site de Port Hawkesbury		197	75	50	50	25	25	25
Acquisition de propriétés			300	100	100	100	100	100
Total des dépenses d'investissement		360	775	450	450	425	425	425

Total des capitaux déboursés	38660	36958	28748	13128	9138	9088	9038
-------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	-------------	-------------	-------------